

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 24 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 18 juin 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Aube, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Marie-Odile TAVERNIER a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	53

CONVOCAISON

Datée	du 18/06/21
Affichée	du 18/06/21

OBJET

Remplacement d'un membre
du collège socio-professionnel
au Conseil d'Administration
de l'Office de Tourisme

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Geneviève HOLTZAPPEL, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Maïté GRANDCLÈRE, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Nicole MOUGEL, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
Christian BARBIER a donné pouvoir à Maïté GRANDCLÈRE
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Eric ZO
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

Acte rendu exécutoire après
publication le 30 juin 2021

Représentés : Dominique NETZER représenté par Geneviève HOLTZAPPEL
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE
Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD
Hubert GORET

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que par délibération en date du 17 septembre 2020, il a été procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle.

Selon ses statuts, le Conseil d'Administration est composé de 22 membres répartis en deux collèges :

- 12 membres du Conseil Communautaire
- 10 membres dont la compétence et/ou l'activité se révèlent complémentaires aux objectifs de l'Office de Tourisme.

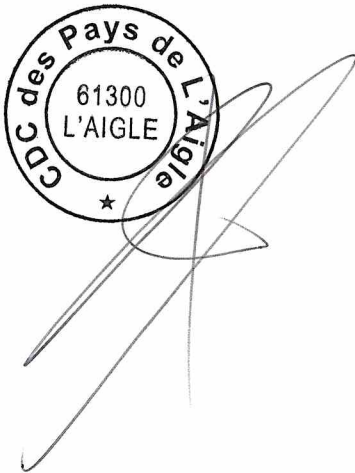
Monsieur le Président informe que Madame Audrey JARDIN, membre du collège socio-professionnel a remis sa démission et qu'il y aurait lieu de la remplacer.

Conformément aux statuts, il propose de désigner Monsieur Philippe LE CLEUYOU propriétaire du Musée Vivant de l'Energie.

Acte rendu exécutoire après
publication le 30 juin 2021

- Vu le Procès-Verbal d'installation des membres du Conseil Communautaire en date du 09 juillet 2020 suite au renouvellement général des mandats,
- Vu la délibération n°2020-09-17-119 du Conseil de Communauté portant sur l'élection des membres au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme
- Vu les statuts de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle,
- Considérant la démission de Madame Audrey Jardin membre du collège socio-professionnel du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle,

Le Président,
Jean SELLIER



Le Conseil après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Philippe LE CLEUYOU propriétaire du Musée Vivant de l'Energie, en tant que membre du collège socio-professionnel au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle, en remplacement de Madame Audrey JARDIN démissionnaire

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.